***Diffusion restreinte*** *au pouvoir adjudicateur et à l’auteur du document à des fins de protection de la personne et de la vie privée ainsi que du secret commercial et industriel*

Annexe 1

Formulaire de demande de participation

Avis de marché: ContratCadre/Tunisie/02/2025

**APPEL D'OFFRES CADRE POUR LA FOURNITURE DE SERVICES DE COMMUNICATION ET VISIBILITE EN TUNISIE**

Veuillez indiquer pour quels lots vous souhaitez soumettre votre candidature. Les soumissionnaires peuvent présenter sa candidature pour 1, 2 ou 3 lots.

☐ Lot 1 : Services liés à l’organisation d’événements

☐ Lot 2 : Services de photographie et de production audiovisuelle

☐ Lot 3 : Services de conception graphique et impression de supports de communication et de visibilité

Lieu, date

A : CIHEAM Bari - **Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes de Bari**

**Instructions pour compléter ce formulaire de soumission**

Lorsque vous soumettez le formulaire de candidature, vous devez joindre les documents suivants :

* **Formulaire d’identification (Annex II)**
* **La demande de participation et les déclarations de soumission (modèles fournis ci-dessous)**

 **Supprimez cette section surlignée en jaune après avoir suivi toutes les instructions**

**1 DEMANDE DE PARTICIPATION SOUMISE PAR (identité du candidat)**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Nom(s) de l’entité soumettant la présente demande de participation** |
| **Entité** |  |
| **Membre** |  |
| **Etc.**  |  |

**2 PERSONNE DE CONTACT (pour la présente demande de participation)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom** |  |
| **Organisation** |  |
| **Adresse** |  |
| **Téléphone** |  |
|  **Adresse électronique** |  |

**3 CAPACITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE**[[1]](#endnote-1)

Veuillez compléter le tableau « Données financières » ci-dessous en vous basant exclusivement sur les **trois derniers exercices clos**. Si les comptes de l’un des exercices ne sont pas encore disponibles, veuillez indiquer des montants basés sur des documents bancaires ou comptables probants (colonne marquée par \*\*). Tous les montants doivent être exprimés en TND et sur une base comparable. En cas de changement de méthode comptable, veuillez le préciser dans une note en bas du tableau.

C*e critère vise à démontrer la capacité économique minimale de 20.000,00 TND de chiffre d’affaires annuel moyen, comme indiqué dans l’avis de marché.*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Données financières** | **2 années avant le dernier exercice****en TND** | **Année précédant le dernier exercice****en TND** | **Dernier exercice****en TND\*\*** | **Moyenne sur 3 ansen TND** |
| Chiffre d’affaires annuel[[2]](#endnote-2), à l’exclusion du présent marché |  |  |  |  |

**4 PERSONNEL**

Veuillez indiquer si l'organisation dispose, en moyenne, d’au moins trois (3) membres du personnel mobilisables (permanents ou contractuels) sur les trois dernières années dans les domaines de prestations couverts par le ou les lots sélectionnés :

☐ Oui

☐ Non

Nombre estimé de personnes mobilisables dans les domaines concernés: \_\_\_\_\_\_

**5 DOMAINES DE SPÉCIALISATION**

Veuillez compléter et adapter le tableau ci-dessous pour indiquer les domaines de spécialisation, en rapport avec le présent marché, de chaque entité légale soumettant la présente demande de participation. Indiquez le type de domaine de spécialisation en tant qu’intitulé de la ligne et utilisez le nom de l’entité légale en tant qu’intitulé de la colonne. Indiquez les domaines de spécialisation de chaque entité légale en cochant (✓) la case correspondant à la spécialisation dans laquelle elle possède une expérience significative. **Dix spécialisations au maximum.**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Chef de file | Membre 2 | Membre 3 | Etc. |
| Spécialisation pertinente 1 |  |  |  |  |
| Spécialisation pertinente 2 |  |  |  |  |
| Spécialisation pertinente 3 |  |  |  |  |
| Spécialisation pertinente 4 |  |  |  |  |
| Spécialisation pertinente 5 |  |  |  |  |
| Etc.[[3]](#endnote-3) |  |  |  |  |

**6 EXPÉRIENCE**

Veuillez compléter et adapter le tableau ci-dessous pour résumer les principaux projets en rapport avec le présent marché qui ont été menés à bien au cours des 3 dernières années par l’entité ou les entités légale(s) soumettant la présente demande de participation. Le nombre de références fournies ne peut pas être supérieur à 15 pour l’ensemble de la demande de participation.

Les candidats peuvent se référer soit à des projets qui ont été achevés pendant la période de référence (même s’ils ont démarré avant cette période), soit à des projets qui ne sont pas encore achevés. Seule la partie qui a été menée à bien pendant la période de référence sera prise en considération. La bonne réalisation de cette partie devra être étayée par des pièces justificatives (approbation du rapport ou des éléments livrables, preuve de paiement, déclaration ou attestation émanant de l’entité qui a attribué le marché), avec indication du montant correspondant. Si le projet a été mis en œuvre par le candidat dans le cadre d’un consortium, les pièces justificatives devront faire clairement état de la partie que le candidat a menée à bien. Si des critères de sélection relatifs à la pertinence de l’expérience sont appliqués, les pièces justificatives devront également contenir une description de la nature des services fournis.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  **Réf. n° (maximum 15)** | **Nom de l’entité légale(soumissionaire)** | **Pays** | **Montant total du marché (en TND)** | **Nom du client**  | **Dates (début/fin)** | **Nom des membres du consortium, le cas échéant** | **Contenu du marché (détailler les services fournis)** |
|  | … | … | … | … | … | … |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |

**7** **DÉCLARATIONS**

Dans le cadre de sa demande de participation, chaque entité légale indiquée au point 1 du présent formulaire de demande de participation, en ce compris chaque membre du consortium, est tenue de soumettre une déclaration signée établie au moyen du modèle ci-annexé.

**8 DÉCLARATION**

Je soussigné(e), …………………., en tant que signataire habilité par le candidat précité déclare par la présente que nous avons examiné l’avis de marché pour l’appel d’offres restreint susvisé. Si notre demande de participation est présélectionnée, nous avons la ferme intention de soumettre une offre en vue de fournir les services demandés dans le dossier d’appel d’offres.

Nous proposons de fournir les services demandés dans le dossier de candidature sur la base des documents suivants :

* Déclaration du candidat (en remplissant le formulaire ci-dessous)
* Formulaire d'identification du candidat (ANNEXE II)

Nous confirmons que nous ne figurons pas sur les listes des mesures restrictives de l'UE (www.sanctionsmap.eu) ni sur celles des agences américaines ou onusiennes et nous comprenons que notre demande peut être rejetée si le contraire est prouvé.

Cette demande est soumise à l'acceptation de l'autorité contractante (CIHEAM Bari).

Signé au nom du demandeur par le représentant légal.

Signé au nom du candidat

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du responsable** |  |
| **Signature** |  |
| **Date** |  |

FORMULAIRE POUR LA DÉCLARATION VISÉE AU POINT 7
DU FORMULAIRE DE DEMANDE DE PARTICIPATION

Date

A CIHEAM Bari - **Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes de Bari**

**Votre réf.: ContratCadre/Tunisie/02/2025**

Madame/Monsieur,

En réponse à votre avis de marché <référence de la publication>, nous <nom(s) de l’entité > confirmons notre intention de soumettre une offre dans le cadre de l’appel d’offres en objet si nous sommes invités à le faire.

Par la présente, nous déclarons ce qui suit:

1. nous soumettons la présente demande de participation à titre individuel pour ledit marché.
2. N'avons aucun conflit d'intérêts professionnel et/ou aucune relation avec d'autres candidats présélectionnés ou d'autres parties dans la procédure de candidature, ni aucun comportement susceptible de fausser la concurrence au moment de la soumission de cette candidature, conformément à la section 2.5.4 du guide pratique PRAG
3. nous informerons immédiatement le pouvoir adjudicateur de tout changement concernant les circonstances susmentionnées à n’importe quel stade de la mise en œuvre des tâches;
4. Nous comprenons que si nous ne répondons pas dans le délai imparti après réception de la notification d'attribution, ou si les informations fournies s'avèrent fausses, l'attribution peut être considérée comme nulle et non avenue.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

< Nom et fonction du représentant autorisé de la personne physique ou morale >

< Signature du représentant autorisé de la personne physique ou morale >

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom** |  |
| **Signature** |  |
| **Date** |  |

**DÉCLARATION SUR L’HONNEUR RELATIVE AUX CRITÈRES D’EXCLUSION ET DE SÉLECTION**

[Le][La] soussigné[e] [*insérer le nom du signataire du présent formulaire*]:

|  |  |
| --- | --- |
| **Information du soumissionaire (entité)** | **Information du représentant légal du soumissionnaire** |
| **Nom du de l’entité  :** | **N° Document d’identité** |
| **Forme legale :** | **Téléphone** |
| **Numéro de registre principale :** | **Addresse e-mail** |
| **Addresse :** | **Addesse de résidence :** |
| **Numéro de TVA** | **Pays :** |

I – Situations d’exclusion concernant l’entité soumissionnaire

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 1. déclare que l’entité soumissionaire susmentionnée se trouve dans l’une des situations suivantes:
 | OUI | NON |
| 1. elle est en état de faillite ou fait l’objet d’une procédure d’insolvabilité ou de liquidation, ses biens sont administrés par un liquidateur ou sont placés sous administration judiciaire, elle a conclu un concordat préventif, elle se trouve en état de cessation d’activités, ou dans toute situation analogue résultant d’une procédure de même nature prévue par le droit de l’Union ou le droit national;
 | [ ]  | [ ]  |
| 1. il a été établi par un jugement définitif ou une décision administrative définitive qu’elle n’a pas respecté ses obligations relatives au paiement des impôts ou des cotisations de sécurité sociale conformément au droit applicable;
 | [ ]  | [ ]  |
| 1. il a été établi par un jugement définitif ou une décision administrative définitive qu’elle a commis une faute professionnelle grave en ayant violé des dispositions législatives ou réglementaires applicables ou des normes de déontologie de la profession à laquelle elle appartient, ou en ayant adopté une conduite fautive qui a une incidence sur sa crédibilité professionnelle, dès lors que cette conduite dénote une intention fautive ou une négligence grave, y compris en particulier l’une des conduites suivantes:
 |  |
| 1. présentation frauduleuse ou par négligence de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l’absence de motifs d’exclusion ou le respect des critères d’éligibilité ou de sélection ou dans l’exécution d’un marché ou d’une convention,
 | [ ]  | [ ]  |
| 1. conclusion d’un accord avec d’autres personnes en vue de fausser la concurrence,
 | [ ]  | [ ]  |
| 1. violation de droits de propriété intellectuelle,
 | [ ]  | [ ]  |
| 1. influence indue ou tentative d’influer indûment sur le processus décisionnel en vue d’obtenir des fonds de l’Union en tirant profit, au moyen de fausses déclarations, d’un conflit d’intérêts impliquant un acteur financier ou une autre personne visé à l’article 61, paragraphe 1, du règlement financier de l’UE,
 | [ ]  | [ ]  |
| 1. tentative d’obtenir des informations confidentielles susceptibles de lui donner un avantage indu lors de la procédure d’attribution***,***
 | [ ]  | [ ]  |
| 1. incitation à la discrimination, à la haine ou à la violence contre un groupe de personnes ou un membre d’un groupe, ou activités similaires contraires aux valeurs sur lesquelles l’Union est fondée, consacrées à l’article 2 du traité UE, lorsque cette faute a une incidence sur l’intégrité de la personne ou de l’entité qui porte atteinte ou risque concrètement de porter atteinte à l’exécution de l’engagement juridique;
 | [ ]  | [ ]  |
| 1. il a été établi par un jugement définitif que la personne est coupable de l’un des faits suivants:
 |  |
| 1. la fraude ;
 | [ ]  | [ ]  |
| 1. la corruption ;
 | [ ]  | [ ]  |
| 1. les comportements liés à une organisation criminelle ;
 | [ ]  | [ ]  |
| 1. le blanchiment de capitaux ou le financement du terrorisme ;
 | [ ]  | [ ]  |
| 1. les infractions terroristes ou les infractions liées aux activités terroristes ;
 | [ ]  | [ ]  |
| 1. le travail des enfants ou les autres infractions liées à la traite des êtres humains ;
 | [ ]  | [ ]  |
| 1. elle a gravement manqué à des obligations essentielles dans l’exécution d’un marché ou d’une convention financés par le budget de l’Union, ce qui a conduit à la résiliation anticipée du marché ou de la convention ou à l’application de dommages-intérêts forfaitaires ou d’autres pénalités contractuelles ou ce qui a été découvert à la suite de contrôles et d’audits ou d’enquêtes effectués par un pouvoir adjudicateur, l’Office européen de lutte antifraude (OLAF), la Cour des comptes ou le Parquet européen;
 | [ ]  | [ ]  |
| 1. il a été établi par un jugement définitif ou une décision administrative définitive qu’elle a commis une irrégularité au sens de l’article 1er, paragraphe 2, du règlement (CE, Euratom) nº 2988/95 du Conseil;
 | [ ]  | [ ]  |
| 1. il a été établi par un jugement définitif ou une décision administrative définitive que la personne ou l’entité a créé une entité dans une juridiction différente dans l’intention de se soustraire à des obligations fiscales, sociales ou à toute autre obligation légale, y compris relative au droit du travail, à l’emploi et aux conditions de travail, applicable sur le territoire où se trouve son siège statutaire, son administration centrale ou son principal établissement;
 | [ ]  | [ ]  |
| 1. (*uniquement pour les personnes morales*) il a été établi par un jugement définitif ou une décision administrative définitive que la personne a été créée dans l’intention visée au point g);
 | [ ]  | [ ]  |
| 1. déclare que, dans les situations visées aux points 1) c) à 1) i) ci-dessus, en l’absence de jugement définitif ou de décision administrative définitive, la personne tombe sous le coup[[4]](#footnote-1):
 | OUI | NON |
| 1. de faits établis dans le cadre d’audits ou d’enquêtes menés par le Parquet européen, la Cour des comptes ou l’auditeur interne, ou de tout autre contrôle, audit ou vérification effectué sous la responsabilité d’un ordonnateur d’une institution de l’UE, d’un organisme européen ou d’une agence ou d’un organe de l’UE,
 | [ ]  | [ ]  |
| 1. de jugements non définitifs ou de décisions administratives non définitives, y compris le cas échéant de mesures disciplinaires prises par l’organe de surveillance compétent qui est chargé de vérifier l’application des normes de déontologie professionnelle,
 | [ ]  | [ ]  |
| 1. de faits visés dans les décisions des entités ou des personnes chargées de tâches d’exécution du budget de l’UE,
 | [ ]  | [ ]  |
| 1. d’informations transmises par des États membres qui exécutent des fonds de l’Union,
 | [ ]  | [ ]  |
| 1. des décisions de la Commission relatives à la violation du droit de l’Union dans le domaine de la concurrence ou des décisions d’une autorité nationale compétente concernant la violation du droit de l’Union ou du droit national en matière de concurrence,
 | [ ]  | [ ]  |
| 1. est informée, par tout moyen, qu’elle fait l’objet d’une enquête de l’Office européen de lutte antifraude (OLAF), soit parce que l’OLAF lui a donné la possibilité de présenter ses observations sur les faits la concernant, soit parce qu’elle a fait l’objet de contrôles sur place effectués par l’Office dans le cadre d’une enquête, soit parce qu’elle a reçu notification de l’ouverture ou de la clôture d’une enquête de l’OLAF la concernant ou de tout autre élément s’y rapportant.
 | [ ]  | [ ]  |

II – Situations d’exclusion concernant les personnes physiques ou morales ayant le pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle à l’égard de la personne morale et des bénéficiaires effectifs

***Ne s’applique pas lorsque «la personne» est une personne physique, un État membre ou une autorité locale. Dans tous les autres cas, à remplir par toutes les entités associées1.***

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 1. déclare qu’une personne physique ou morale qui est membre de l’organe d’administration, de direction ou de surveillance de la personne morale susmentionnée ou qui possède des pouvoirs de représentation, de décision ou de contrôle à l’égard de ladite personne morale (à savoir, par exemple, les chefs d’entreprise, les membres des organes de direction ou de surveillance et les personnes physiques ou morales détenant, à titre individuel, la majorité des parts), ou un bénéficiaire effectif de la personne [au sens de l’article 3, point 6), de la directive (UE) 2015/849] se trouve dans l’une des situations suivantes:
 | OUI | NON | S.O. |
| situation visée au point 1) c) ci-dessus (faute professionnelle grave) | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| situation visée au point 1) d) ci-dessus (fraude, corruption ou autre infraction pénale) | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| situation visée au point 1) e) ci-dessus (manquements graves dans l’exécution d’un marché) | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| situation visée au point 1) f) ci-dessus (irrégularité) | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| situation visée au point 1) g) ci-dessus (création d’une entité dans l’intention de se soustraire à des obligations légales) | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| situation visée au point 1) h) ci-dessus (personne créée dans l’intention de se soustraire à des obligations légales) | [ ]  | [ ]  | [ ]  |

III – Situations d’exclusion concernant les personnes physiques ou morales qui répondent indéfiniment des dettes de la personne morale

***Ne s’applique pas lorsque «la personne» est une personne physique, un État membre, une autorité locale ou une personne morale à responsabilité limitée. Dans tous les autres cas, à remplir par toutes les entités associées1.***

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 1. déclare qu’une personne physique ou morale qui répond indéfiniment des dettes de la personne morale susmentionnée se trouve dans l’une des situations suivantes [***Dans l’affirmative, veuillez indiquer, en annexe à la présente déclaration, la situation et le(s) nom(s) de la (des) personne(s) concernée(s), en donnant une brève explication.***]:
 | OUI | NON | S.O. |
| situation visée au point a) ci-dessus (faillite) | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| situation visée au point b) ci-dessus (non-respect des obligations de paiement des impôts ou des cotisations de sécurité sociale) | [ ]  | [ ]  | [ ]  |

IV – Autres motifs de rejet de la présente procédure

***[à remplir individuellement par le candidat/soumissionnaire unique ou par tous les membres du groupement en cas de demande de participation ou d’offre conjointe (consortium)]***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 1. déclare que la personne susmentionnée:
 | OUI | NON |
| 1. a participé précédemment à l’élaboration des documents de marché utilisés lors de la présente procédure d’attribution, si cela a entraîné une violation du principe d’égalité de traitement, notamment une distorsion de concurrence qui ne peut être corrigée autrement.
 | [ ]  | [ ]  |

V – Mesures correctrices

Si elle déclare l’une des situations d’exclusion mentionnées ci-dessus, la personne peut indiquer les mesures correctrices qu’elle a prises pour remédier à la situation d’exclusion, afin de permettre à l’ordonnateur de déterminer si ces mesures sont suffisantes pour démontrer sa fiabilité. La personne ou l’entité présente des mesures correctrices qui ont été évaluées par un auditeur externe indépendant ou sont jugées suffisantes par une décision d’une autorité nationale ou d’une autorité de l’Union. Cette disposition est sans préjudice de l’évaluation effectuée par l’instance visée à l’article 145 du règlement financier de l’UE. Il peut s’agir, par exemple, de mesures prises au niveau technique, de l’organisation et du personnel en vue d’éviter toute répétition, de l’indemnisation du dommage ou du paiement des amendes ou de tout impôt ou toute cotisation de sécurité sociale. Les preuves documentaires pertinentes démontrant les mesures correctrices prises doivent être annexées à la présente déclaration. Cette disposition ne s’applique pas aux situations visées au point 1) d) de la présente déclaration.

VI – Pièces justificatives relatives aux critères d’exclusion

Sur demande et dans le délai fixé par le pouvoir adjudicateur, la personne doit fournir des informations sur les personnes physiques ou morales qui sont membres de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance ou qui ont des pouvoirs de représentation, de décision ou de contrôle, y compris les personnes morales et physiques au sein de la structure de propriété et de contrôle et les bénéficiaires effectifs, ainsi que des preuves appropriées qu'aucune de ces personnes ne se trouve dans l'une des situations d'exclusion visées au point 1, sous c) à f).

La personne n’est pas tenue de fournir les justificatifs si elle les a déjà présentés aux fins d’une autre procédure d’attribution du même pouvoir adjudicateur. Les documents ne doivent pas avoir été délivrés plus d’un an avant la date à laquelle ils ont été demandés par le pouvoir adjudicateur et doivent être toujours valables à cette date.

VII – Critères de sélection

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 1. déclare que le candidat/soumissionnaire,
 | OUI | NON | S.O. |
| 1. remplit tous les critères de sélection pour lesquels il sera procédé à une évaluation d’ensemble conformément au dossier d’appel d’offres.
 | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| 1. Il dispose de la capacité juridique et réglementaire nécessaire pour exercer l'activité professionnelle requise pour l'exécution du contrat.
 | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| 1. Il remplit les critères économiques et financiers applicables indiqués dans l'avis de marché.
 | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| 1. Il remplit les critères professionnels et techniques applicables indiqués dans l'avis de marché
 | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| 1. Il n'est pas soumis à des conflits d'intérêts susceptibles d'affecter négativement l'exécution du contrat.
 | [ ]  | [ ]  | [ ]  |

***La personne doit immédiatement informer le pouvoir adjudicateur de toute modification de la situation déclarée.***

***La personne est susceptible d’être écartée de la présente procédure et est passible de sanctions administratives (exclusion ou sanction financière) s’il est établi que de fausses déclarations ont été faites ou que de fausses informations ont été fournies pour participer à la présente procédure.***

Nom et prénoms Date Signature

1. [↑](#endnote-ref-1)
2. [↑](#endnote-ref-2)
3. [↑](#endnote-ref-3)
4. La déclaration au titre de ce point 2) est volontaire et ne peut produire d’effets juridiques défavorables pour l’opérateur économique tant que les conditions de l’article 143, paragraphe 1, point a), du règlement financier ne sont pas remplies. [↑](#footnote-ref-1)